

CHARTRE DE PARTICIPATION
À LA COURSE du SOUFFLE au PARC DE SCEAUX

27 SEPTEMBRE 2020

CONNECTÉE

En s'inscrivant à l'une des épreuves, le participant s'engage à :

- Respecter les règles sanitaires en vigueur : courir seul ou s'assurer d'une distanciation de 10 mètres entre les coureurs ;
- Privilégier des circuits peu fréquentés ou des heures creuses ;
- Ne pas courir s'il présente ou a présenté au cours des 14 derniers jours des symptômes s'apparentant à ceux du Covid-19 ;
- Respecter la réglementation de la FFA concernant les limites de distance en fonction de l'âge ;
- Participer dans un esprit de fairplay en parcourant de manière précise la distance choisie, et en transmettant au prestataire responsable du classement (ProTiming) un résultat chronométrique exact ;
- Adopter un comportement respectueux du code de la route, ainsi que de l'environnement (espaces urbains ou espaces naturels).

Merci pour votre participation.

